

rēana

Réseau des Établissements Agricoles
Nouvelle-Aquitaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

La voie Pro : BPA - CS - Titre Pro - CAPa/CAP



Finalités

- Se former à des emplois d'ouvriers qualifiés des secteurs professionnels concernés par l'enseignement agricole ;
- Obtenir un premier niveau de certification, se spécialiser professionnellement, poursuivre des études ;
- Réussir son insertion professionnelle dans les filières de la production, des activités hippiques, de l'agroalimentaire, de l'aménagement, du paysage, du conseil vente et des services

Conditions d'accès

Ces formations peuvent se dérouler **par la voie de l'apprentissage** et l'entrée dans le contrat se fait à partir de 16 ans et jusqu'à 29 ans révolus. (sous conditions)

En CAPa et BPA, les jeunes âgés d'au moins 15 ans et sortant de 3ème peuvent débiter un contrat. L'entrée en CS se fait obligatoirement après l'obtention d'un diplôme de niveau 3.

En **formation scolaire**, seul le CAP agricole se prépare après une classe de 3ème ou sous conditions après une rupture de scolarité. Orientation dans le cadre du dispositif académique Affelnet Post 3ème.

A noter que ces formations peuvent également se préparer sous **statut de stagiaire de la formation professionnelle** ou en **contrat de professionnalisation** (se renseigner auprès des organismes de formation)

Organisation de la formation

La **durée des parcours en apprentissage** ou de **professionnalisation** est modulable selon la formation :

contrôle en cours de formation pour l'attribution d'une partie du diplôme ou validation par capitalisation d'unités de certification sur 5 ans maximum.

Formation sur 2 années **en voie scolaire** :

contrôle en cours de formation pour l'attribution d'une partie du diplôme et épreuves en examen terminal.

Alternance, stages et mobilité

En **apprentissage** ou **contrat de professionnalisation**, le temps annuel de formation alterne les périodes en entreprise et au sein de l'organisme de formation.

En **CAPa/CAP**, il y a en moyenne 12 semaines en centre de formation par année de contrat.

Pour les **BPA/CS/Titre Pro**, cela peut varier selon les organisations pédagogiques, les calendriers d'alternance et le positionnement à l'entrée en formation.

En **scolaire** en CAPa/CAP, il y a 12 semaines de stages en entreprise sur le cycle des 2 années de formation, dont 1 semaine de stage collectif.

PARTAGER
FORMER
RÉUSSIR

Formations scolaires,
par apprentissage
ou continues



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Légende

- Lycées
- Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)
- Centre de Formation d'Apprentis (CFA)
- CFA et CFPPA
- Établissements rattachés



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA VOIE PROFESSIONNELLE : BPA - CS -TITRE PRO - CAPA/CAP

Sites de formation en Nouvelle-Aquitaine

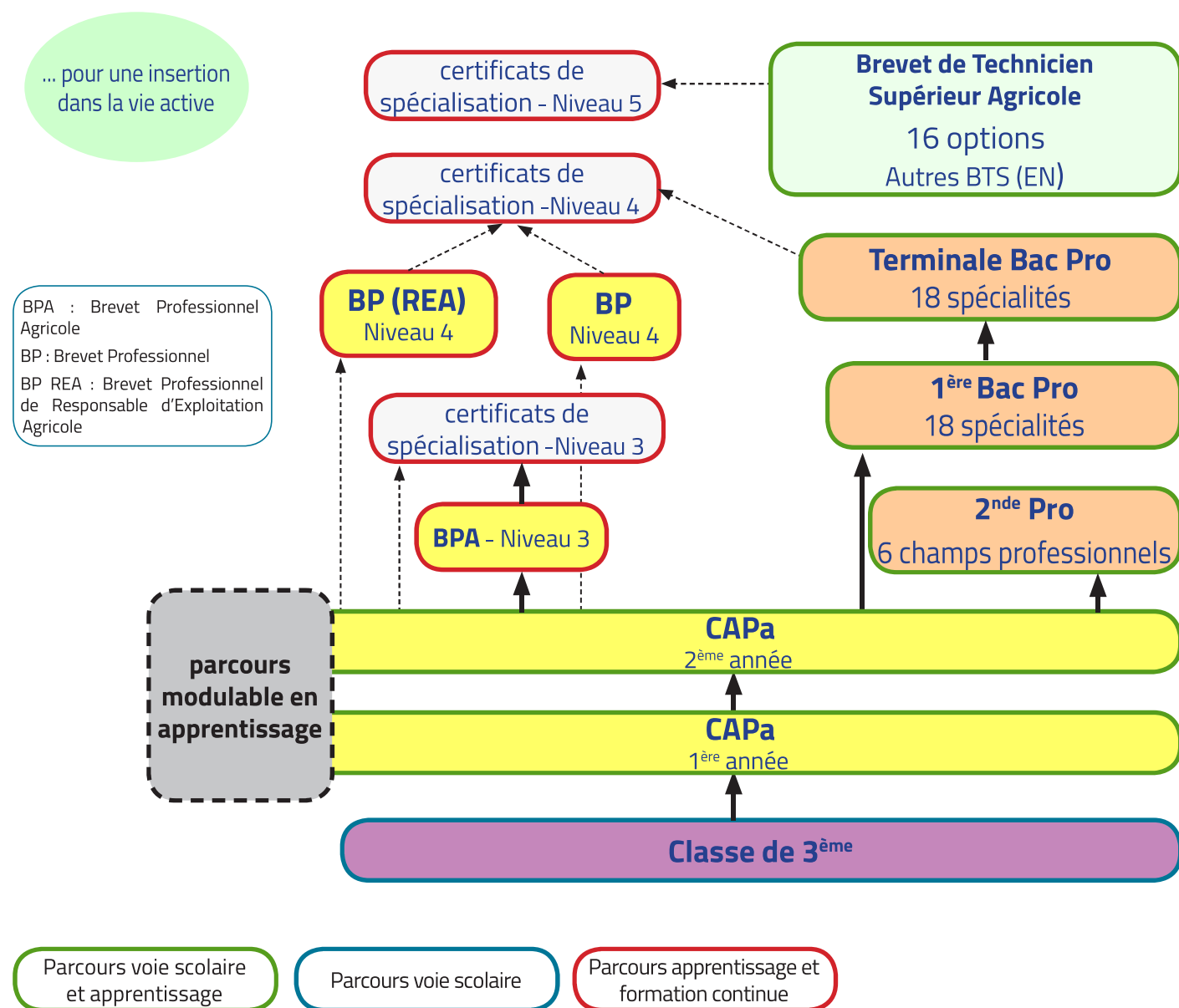
Secteurs Professionnels	Spécialités de formation	Type	Sites de formation scolaire	Sites de formation apprentissage
Productions Agricoles	Métiers de l'Agriculture (MA) Productions animales Porcs / Aviculture	CAPa	Bressuire	Périgueux, Dax, Melle
	Métiers de l'Agriculture (MA) : Productions animales Ruminants et productions végétales associées	CAPa	Bressuire	Angoulême, Saintes, Naves, Ahun, Dax, Périgueux, La Réole, Sainte-Livrade, Hasparren, Melle, Montmorillon, Magnac-Laval, Limoges, Saint-Yrieix la Perche
	Travaux de la production animale Ruminants - porc et volailles	BPA		Dax
	Travaux de la production animale Ruminants - polyculture, élevage	BPA		Ahun, Melle, Montmorillon
	Travaux de la production animale – activité équestre	BPA		Villiers
	Métiers de l'Agriculture (MA) Productions végétales Arboriculture	CAPa		Périgueux, Saint-Yrieix la Perche
	Métiers de l'Agriculture (MA) Productions végétales Horticulture	CAPa	Blanquefort/Le Haillan	Voutezac, Dax, Sainte-Livrade, Limoges
	Travaux des productions horticoles - Spécialité horticulture ornementale et légumière	BPA		Niort
	Métiers de l'Agriculture (MA) Productions végétales Grandes Cultures	CAPa		Angoulême, Périgueux, Dax, Jonzac, La Réole, Sainte-Livrade, Montmorillon, Melle
	Métiers de l'Agriculture (MA) Productions végétales Viticulture	CAPa		Jonzac, Angoulême, Monbazillac, Libourne, Pugnac, La Réole
	Travaux de la vigne et du vin - Spécialité cave ou vigne	BPA		La Réole, Pugnac
	Travaux de la conduite et entretien des engins agricoles	BPA		Angoulême, Pugnac, Sainte-Livrade, Bressuire, Montmorillon
	Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance	CS		Mugron, Montmorillon, Saint-Yrieix la Perche
	Maritime conchyliculture	CAP		La Teste de Buch
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	Jardinier paysagiste	CAPa	Blanquefort/Le Haillan, Niort	Angoulême, Chadignac, Voutezac, Ahun, Monbazillac, Blanquefort, La Réole, La Teste, Libourne, Pugnac, Dax, Nérac, Hasparren, Oloron Sainte-Marie, Niort, Thuré, Limoges
	Travaux des aménagements paysagers	BPA		Lastresne, Dax, Nérac, Niort, Thuré, Limoges
	Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés	CS		Neuvic
	Travaux forestiers	CAPa		Neuvic, Sabres
	Travaux forestiers de bûcheronnage	BPA		Montmorillon
Services	Services aux personnes et vente en espace rural	CAPa	Naves, Ahun, Monbazillac, Tonneins, Thuré	Ahun, La Teste, Hasparren
	Accompagnant Educatif et Social	DE (diplôme d'Etat)		Ahun
Activités Hippiques	Maréchal ferrant	CAPa	Limoges	Limoges
	Palefrenier soigneur	CAPa		Naves, Blanquefort, Villiers
	Animateur d'équitation	Titre Pro		Naves
Transformation Fabrication Restauration	Opérateur en industrie agroalimentaire	CAP		Surgères, Périgueux
	Chocolatier confiseur	CAP	Surgères	
	Fabricant glacier	CAP		Surgères
	Transformation alimentaire	BPA		Bressuire, Melle
	Restauration collective	CS		Ahun, Périgueux, Poitiers
Autres spécialités	Fleuriste	CAP		Voutezac
	Tonnellerie	CAP		Blanquefort
	Conduite d'Engins des Travaux Publics et Carrières	CAP		Venours
	Maçon en voierie et réseaux divers	Titre Pro		Venours

LA VOIE PROFESSIONNELLE : BPA - CS -Titre Pro - CAPa/CAP

Le dispositif de l'apprentissage :

- L'apprenti est salarié d'une entreprise ou d'une collectivité du secteur d'activité concerné avec laquelle a été signé un contrat d'apprentissage ;
- l'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du Smic qui évolue selon son âge et l'évolution dans le contrat en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année ;
- l'apprenti bénéficie d'une couverture sociale ;
- l'apprenti reçoit une carte Nationale d'Apprenti lui permettant de bénéficier de réductions ou d'autres avantages.

Des poursuites de formation....



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine
Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs -CS 13916 - 87039 Limoges Cedex 1 - Tél : 05 55 12 90 00
Site de Bordeaux - 51, rue Kiéser, CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex - Tél : 05 56 00 42 00
Site de Poitiers - 15, rue Arthur Ranc, CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 03 11 00